

**Arrêté du 5 janvier 2017 portant cessation de fonction et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Tulle
NOR : JUSB1701298A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 15 décembre 2016, portant renouvellement de délégation au tribunal d'instance de Paris 8ème arrondissement ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de M. Jacques FOUGERON, greffier, en sa qualité de régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Tulle.

Article 2

Mme Marjory RANDOU, greffière, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Tulle.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Limoges en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 5 janvier 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK